

## Communiqué de presse

### **L'USF, l'UNCLLAJ, l'UNHAJ et la Banque des Territoires s'engagent pour favoriser l'accès au logement des jeunes majeurs issus de l'ASE**

**Montpellier, le 25 septembre 2024 - Congrès Hlm à Montpellier - Emmanuelle Cosse, présidente de L'Union sociale pour l'habitat (USH), Jean-Michel David, président de l'UNCLLAJ (Union nationale du logement autonome des jeunes), Cathy Herbert, présidente de l'AFPOLS, Daniel Mosmant, administrateur de l'UNHAJ (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes) et Olivier Sichel, directeur général délégué de la Caisse des Dépôts directeur de la Banque des Territoires, ont signé une convention visant à favoriser l'accès au logement social des jeunes majeurs issus de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).**

Au 31 décembre 2022, les Départements protègent au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance 310 577 mineurs et 34 105 jeunes majeurs âgés de 18 à 21 ans. La dénomination « jeunes majeurs » recouvre les majeurs, âgés de 18 à 21 ans, qui sont encore intégrés dans un parcours ASE ou qui sont sortis du dispositif. Une trentaine de milliers de jeunes majeurs perdent chaque année le bénéfice d'un toit en quittant la protection de l'enfance.

Depuis la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, les jeunes majeurs anciennement placés lors de leur minorité sont prioritaires pour obtenir un logement social jusqu'à 3 ans après leur sortie de leur parcours ASE. Cette priorité se met en place progressivement.

Les signataires de la convention se sont engagés à mettre en place des actions visant à amplifier le déploiement de cette priorité d'attribution.

Mobilisation des acteurs locaux par les têtes de réseaux, développement d'une application dédiée aux jeunes majeurs en faveur de leur autonomie, émergence d'actions partenariales et d'informations locales destinées aux jeunes majeurs, sensibilisation systématique des professionnels dans le cadre des formations – métiers, réalisation d'un guide commun, retour d'expériences sur les bonnes pratiques : autant d'engagements qui visent à augmenter le nombre de logements sociaux attribués aux jeunes majeurs, en partageant entre partenaires les enjeux de ce public spécifique.

A l'issue de la signature, **Emmanuelle Cosse** a déclaré : « *Il en va de l'avenir et de la dignité d'une société de traiter avec bienveillance et professionnalisme, ses jeunes les plus en difficultés. Les organismes Hlm souhaitent contribuer à l'amélioration des conditions de logement des jeunes majeurs.* »

**Olivier Sichel** a complété « *En tant qu'acteur engagé en faveur de l'amélioration des conditions d'accueil et de vie des jeunes de l'enfance protégée, au travers d'un plan dédié, et de premier financeur du logement social en France, nous avons à cœur de participer à cette mobilisation. C'est l'autonomie de ces jeunes et leur avenir qui en jeu.* ».

---

### **Contacts presse :**

Nathalie Police – [nathalie.police@caissedesdepots.fr](mailto:nathalie.police@caissedesdepots.fr) – 06 07 58 65 19

Aurélié Imbert - [aurelie.imbert@caissedesdepots.fr](mailto:aurelie.imbert@caissedesdepots.fr) – 06 77 56 38 82

---

### **A propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

**Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)

